

FOELLNER Jean-Charles

« Château Paradis » - Domaine du Paradis - Avenue du Paradis
83340 - Le Luc en Provence - France

Jcf@chateauparadis.fr

Le Luc en Provence, 7 février 2012

Mes Très Chers Frères,

Je ne m'adresse pas très souvent à vous, mais j'observe avec le plus grand intérêt, le déroulement des événements et des procédures.

C'est avec satisfaction que j'ai pris connaissance de la motivation de l'Ordonnance du Président KURZ qui, en réaffirmant que le Grand Maître est toujours dans ses fonctions, a bien distingué la fonction primordiale qui relève des règlements de l'Ordre de la fonction administrative qui échet de plein droit au Grand Maître.

En réaffirmant que « Le Grand Maître est toujours le Grand Maître », il a mis un terme aux spéculations de tous les opposants qui entretenaient la confusion entre le fonctionnement associatif et l'objet substantiel de l'Association : la Franc-maçonnerie.

Le résultat de la consultation organisée par Maître LEGRAND a confirmé la sincérité des comptes, l'efficacité de la gestion en « bon père de famille » du Grand Maître et de ses deux prédécesseurs.

Les votes exprimés, samedi dernier, ont entériné le rapport moral, les comptes des deux exercices passés, le budget et les cotisations, dissipant tous les mensonges et les calomnies déversés depuis de trop longs mois, par les opposants de tous bords, quelle que soit l'appellation qu'ils se donnent, et dont les manigances portent atteinte à l'image de marque de la Grande Loge Nationale Française, tant en France qu'à l'Étranger.

Le résultat de tout ça, c'est le constat que l'Administration judiciaire, les expertises et les frais de procédures causés par ces « Frères » pour la plupart manipulés par quelques

« Parisiens » qui visent la gouvernance, être Khalife à la place du Khalife, le tout au détriment des Provinciaux, et bien tous ceux là, nous ont amené à dépenser en frais inutiles pour l'Obédience et ses membres, près de € 1.700.000.- !

C'est honteux, quand on connaît la situation dans laquelle se trouvent certains Frères qui ont des difficultés à payer leurs cotisations ou quand on pense à ceux qui, encore aujourd'hui, attendent qu'on leur construise des Temples et qu'on leur donne des conditions convenables pour se réunir et pratiquer l'art royal.

€ 1.700.000.- pour faire la lumière et établir que toutes les insanités et les calomnies n'étaient destinées qu'à salir et discréditer le Grand Maître, ses deux prédécesseurs et la gouvernance en général.

Que l'on puisse se réjouir de cet état de fait me scandalise. Je ne peux que vous exhorter de tourner la page définitivement et rejeter ceux qui ont érigé le mensonge et la désinformation au système de pensée.

Je tiens à rappeler mon indéfectible attachement à cette vieille Dame, la GLNF et à ses valeurs que j'ai professé pendant toute une vie. Mon soutien va au Grand Maître en exercice qui malgré certaines erreurs ou maladresses commises, ne méritait pas de souffrir autant (ni lui et encore moins sa famille) de cette honteuse campagne de calomnies dont du reste, j'ai été moi-même profondément meurtri.

C'est donc avec confiance que je vous demande de contribuer activement à ramener la paix et la sérénité dans notre Obédience et en éloigner ceux qui ont porté atteinte à notre Unité et à nos valeurs.

*Et n'oubliez jamais mes Frères, les hommes passent, la Maçonnerie reste.
Il en est ainsi pour « tout » dans ce bas monde !*

*Jean-Charles Foellner
Grand Maître Immédiat*

